

## DISCUSSION.

MGR LE PRÉSIDENT fait observer que ce remarquable rapport ne laisse vraiment pas de place à la discussion. La meilleure suggestion à faire, c'est de le relire souvent quand il sera publié et de le méditer, et surtout de mettre en pratique ses sublimes enseignements. Après un tel travail, ajoute Sa Grandeur, il ne reste donc plus qu'à s'incliner et à dire: Amen!

## Deuxième Séance

(3 HRS P. M.)

La séance est ouverte à 3 hrs. S. G. MGR BRUCHESI préside. Sont présents S. G. Mgr Roy, Archevêque Auxiliaire de Québec, NN. SS. Brunault, O'Brien, Forbes, Budka, Leblanc, et Latulippe.

Le premier rapport, présenté par M. l'abbé PHIL. PERRIER, curé de la paroisse du St-Enfant Jésus de Montréal, traite de la "*Communion des Adultes*".

## PREMIER RAPPORT

**La Communion des Adultes**

Le Congrès des Prêtres-Adorateurs ne pouvait pas ne pas étudier l'important Décret sur la matière: "*Sacra Tridentina Synodus*," Décret qui restera la grande gloire du Pontificat de Pie X. Sans vouloir exposer ici la doctrine générale du Décret, ni analyser les conditions fixées par l'Eglise pour la communion fréquente et quotidienne, le Rapporteur étudie de préférence les devoirs qui s'imposent au prêtre comme curé, comme prédicateur et comme confesseur, en vue de favoriser le retour en masse des fidèles à la Table Sainte.

1.— *Devoirs du curé et la Communion fréquente.*— Il doit travailler de toutes ses forces et sans se lasser à favoriser et à développer l'usage si pieux et si salutaire de la communion